Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE CARPENTRAS

Carpentras, le 19 MAI 2003

Section 1 - MF
Environnement
☎ : 04.90.67.70.30
℡ : 04.90.63.08.90
Doc : récépissé ICPE

D.R.I.R.E. VAUCLUSE
23 MAI 2003
COURRIER ARRIVÉE

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Monsieur,

Vous m'avez adressé, conformément aux dispositions de l'article 25 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, une déclaration relative à **la régularisation administrative de la blanchisserie industrielle** d'une capacité de 4,5 tonnes de linge par jour, que vous exploitez ZA de l'Ouvèze à Vaison la Romaine.

Après examen de votre dossier, je vous informe que votre installation est soumise à **déclaration** pour les activités visées à la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- **rubrique n° 23450: Blanchisseries, laveries de linge** à l'exclusion du nettoyage à sec visé par la rubrique 2345. La capacité de lavage de linge étant supérieure à 500 kg/jour, mais inférieure ou égale à 5 tonnes/jour.

En conséquence, je vous délivre, par la présente, récépissé de cette déclaration et vous précise qu'il vous appartient de respecter les prescriptions type ci-jointes (rubrique n° 91).

Ces prescriptions doivent être strictement observées sous peine de l'application des sanctions pénales et administratives prévues au livre V, titre 1er du code de l'environnement.

J'appelle également votre attention sur la nécessité de me faire connaître toute modification apportée à votre installation et notamment l'augmentation du tonnage traité journellement, à son mode d'exploitation ou à son voisinage, afin de me permettre d'apprécier si vous devez effectuer une nouvelle déclaration.

Le présent récépissé ne préjuge en rien de la régularité de la situation administrative de votre établissement au regard d'autres réglementations dont il pourrait relever, notamment celle relative à la législation sur les permis de construire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-préfet

Signé :

Robert SAUT

Monsieur Bernard LOPEZ
SA La Provencale
ZA de l'Ouvèze
84110 VAISON LA ROMAINE

copie conforme transmise pour information à :

- M. le préfet de Vaucluse,
- M. le maire de Vaison la Romaine
- M le directeur départemental de l'équipement,
  Subdivision de Vaison la Romaine
- M. le commandant la compagnie de gendarmerie
  d'Orange
- M. l'inspecteur des installations classées (D.R.I.R.E.)

Carpentras, le 19 MAI 2003

Pour le sous-préfet,
le secrétaire général

Michel SCHUTZ